



Triors

Bulletin municipal n°96

12 Décembre 2016 Page 1 sur 15

Sommaire

Délibérations
Infos des commissions
Informations Générales
Nos déchets
Agglo
Evènements
Les associations
État civil 2016

Chers concitoyens,

La fin de l'année 2016 n'est plus très loin. Les faits marquants cette année pour la commune concernent d'abord l'urbanisme.

Le schéma de cohérence territoriale du Grand ROVALTAIN connu sous l'acronyme SCOT a été arrêté et approuvé en 2016 ; c'est le texte de référence qui s'impose à tout projet de PLU ; la compatibilité de notre projet de PLU avec les objectifs du SCOT est une obligation.

Notre projet de PLU lancé durant l'été 2014 a été soumis à enquête publique à l'Automne 2016. Les documents correspondants sont en cours de modification pour intégrer les conclusions du rapport d'enquête publique. Ce projet de PLU pourrait être finalisé dans le 1er trimestre 2017.

Concernant les constructions, on peut noter le lancement du programme de 10 logements locatifs du SDH (les VRD, Voirie Réseaux Divers, sont en cours de réalisation) ainsi que la poursuite du chantier de réhabilitation de Château Vieux ; 1 logement sur les 6 prévus est réalisé.

Concernant l'entretien du patrimoine communal, les travaux de voirie et de réfection des bâtiments prévus au budget 2016 ont été réalisés ; ainsi la mairie a rajouté, équipée de ses nouveaux volets roulants. Par ailleurs, une réflexion a été lancée par le conseil municipal en vue de réaménager la mairie.

Mes collègues de l'équipe municipale s'investissent beaucoup pour maintenir et développer le lien social et intergénérationnel, je citerai entre autres le salon des artistes Triorais qui a connu un grand succès populaire.

Notre agglomération, « Valence Romans Agglo » a vu en 2016 ses compétences s'élargir dans le cadre de la mise en application de la « loi NOTRe » qui porte sur la nouvelle organisation des territoires. En 2017, notre agglo sera composée de 56 communes (5 de plus) ; un nouvel exécutif va être mis en place pour intégrer ces communes. Compte-tenu de ces changements, les petites communes comme TRIORS devront trouver leur place dans ce grand ensemble, beaucoup d'incertitudes pesant sur leur avenir.

2017 se profile à l'horizon, c'est l'occasion pour l'équipe municipale de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2017.

Rendez-vous le mardi 3 janvier à 18 H 30 à la Salle de Réunions des associations pour la cérémonie des vœux de la municipalité.

Le maire G. Labriet



Et Meilleurs vœux pour la nouvelle année 2017

Trioraises, Triorais, toute l'équipe municipale et les employés municipaux se joignent au maire pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter leurs meilleurs vœux.

Délibérations

29 Août 2016

- Demande de subvention pour la réfection de l'appartement de la Mairie. Le Maire rappelle que le locataire a libéré le logement fin juin et qu'il faut que des travaux de rénovation soient effectués. La demande de subvention est adressée au Conseil départemental et au CALD. Plusieurs artisans ont été contactés. Les devis vont de 29 000.00 € à 39 000.00 € selon les travaux. Acceptée à l'unanimité.
- Mise en conformité des statuts de l'Agglo en conformité avec la loi NOTRe. Le maire explique les conséquences de la nouvelle loi qui prévoit un changement dans les compétences obligatoires d'ici à 2020 (surtout assainissement, rivières et PLU) Acceptée à l'unanimité.

11 Octobre 2016

- Révision du règlement de l'utilisation de la Salle Polyvalente : Acceptée à l'unanimité.
 - Le locataire effectuera un balayage complet des intérieurs et du parvis
 - Le lavage complet et le passage de l'auto laveuse sont à la charge de la commune.
- Convention tripartite de mise à disposition de la salle polyvalente pour les activités du GIL (Groupe

Informations et Loisirs de Châtillon St Jean) le mardi et jeudi pendant les travaux de la salle des fêtes de Châtillon St Jean. Loyer 700 € par an + consommation gaz et électricité. Acceptée à l'unanimité.

- Approbation du rapport de la CLECT (évaluation des charges liées aux compétences transférées à l'agglomération). Triors est impacté pour 438 € (apprentissage natation et transport). Acceptée à l'unanimité.
- Achat d'un congélateur pour la Salle Polyvalente. Acceptée à l'unanimité.

10 Novembre 2016

- Garantie de la commune à hauteur de 50% pour l'emprunt SDH (Société Dauphinoise de l'Habitat) auprès de la caisse des dépôts et consignations destiné au financement de la construction de 10 villas. C'est une obligation des communes de garantir les emprunts à destination d'établissements publics ou privés pour la construction de l'habitat social. Acceptée à l'unanimité.

Infos des commissions

Urbanisme

L'enquête Publique du PLU

Les habitants sont surtout venus aux deux dernières permanences du commissaire enquêteur M. Rioufol

25 observations ont été enregistrées lors de l'enquête publique, principalement sur le souhait de pouvoir construire sans contrainte pour les enfants des propriétaires.

Ceci est à l'opposé des exigences du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui n'a pas validé la totalité de l'extension demandée dans les zones NB. Les services de l'État poussent pour une densification du centre du village avec l'arrêt de l'extension urbaine dans les campagnes (c'est un retour dans les villes qui est souhaité). Ceci dit, en conclusion, M. Rioufol émet un avis favorable avec 8 réserves. Des réunions sont encore

nécessaires pour la prise en compte des observations. Après une délibération en début d'année 2017 le PLU devra être approuvé par la préfecture.

Réponse si tout va bien en Mars / Avril 2017.

Déperditions thermiques

L'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes a réalisé une thermographie aérienne afin d'identifier les déperditions thermiques des toits des bâtiments. Ces photos thermiques sont visibles en mairie et chacun peut découvrir les déperditions thermiques de son logement.

Des aides peuvent être allouées aux propriétaires souhaitant améliorer thermiquement leurs habitations.

Voirie

Tous les travaux prévus ont été réalisés

Le parking du cimetière



Chemin des buis



Impasse du Béal



Montée du Pavé



Renforcement du fossé



Planchâtel Nord et Sud



et chemin des Baumes

Chemin de Fontanille



Route des Beugnets



Renforcement du déversoir

La refonte du parking du cimetière, les bas côtés de la montée du Pavé, l'enrochement du déversoir dans le virage de la route des Beugnets, les revêtements des rues Planchâtel Nord et Sud et du chemin des Buis, l'entretien des chemins des Baumes, de la Fontanille ainsi que l'impasse du Béal et le renforcement du fossé à l'entrée de Triors.

Le coût de ces travaux est de l'ordre de 25500€ HT pour lesquels le département a accordé une subvention de 8467€.

Travaux



Le remplacement des volets de la mairie c'est fait ! Les volets en bois étaient en très mauvais état. Leur remplacement par des volets roulants bleus conserve l'aspect de notre mairie.

Le locataire du logement communal au-dessus de la mairie est parti. Une mise en conformité de cet appartement doit être réalisée avant de le relouer.

Des devis et avis techniques sont en cours d'examen.

Les travaux seront engagés au plus tôt en 2017. Le département ne subventionnera pas ces travaux. À voir avec la région et l'agglo.

Les WC de l'école ont été mis aux normes « Personnes à Mobilité Réduite »

Michel Bossan chargé des travaux d'entretien extérieurs et des espaces verts de l'école maternelle du SIVOS est également intervenu pour des petites réparations dans les classes.

Les vitraux de l'église (caillassage) ont été réparés.

Projet de local technique communal

Le projet de local technique afin de stocker tout le matériel nécessaire à l'employé communal y compris le camion, prend forme. Ce local devrait se situer sur le

côté du réservoir de gaz communal (derrière la salle des associations). Le terrain devrait être acheté à l'IME.

Projet mairie école

La réflexion s'engage plutôt vers un agrandissement limité de la mairie avec seulement l'ajout d'une salle sur

le côté sud de la mairie. La commission continue d'affiner le projet.

Ce projet pourrait être engagé dans le prochain mandat.

Commission école

La rentrée des enfants à l'école primaire s'est bien passée. 36 enfants Triorais ont repris le chemin de l'école en septembre. 20 enfants fréquentent régulièrement cantine, garderie méridienne, et « TAP ». Garderies du matin et du soir sont peu utilisées : entre 1 (voire 0) et 5 enfants selon les jours.

Cours d'anglais et apprentissage de la natation sont financés par la mairie.

En collaboration avec « le sou des écoles », la municipalité reste attentive aux besoins exprimés par les enseignants.

Un exercice d'incendie et de confinement a eu lieu. Une caisse fermant à clef va être achetée pour entreposer les éléments de sécurité.

SIVOS (Triors, Parnans, Châtillon St Jean)

59 petits (de 2ans1/2 à 5 ans) sont accueillis à l'école maternelle intercommunale située à Châtillon St Jean. Les TAP sont toujours encadrés au sein de l'école maternelle, de 15h45 à 16h30. Kaliwali prend le relais pour les temps de garderie et assure la cantine.

Pour la rentrée de septembre 2017, les parents d'enfants nés entre janvier 2013 et avril 2015 peuvent déjà

déposer une préinscription en mairie. Pour tous renseignements complémentaires prendre rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle de préférence par mail ce.0261248r@ac-grenoble.fr ou par téléphone 04.75.45.38.80

Commission sociale

La Commission sociale est composée d'élus et de Triorais(es) (Béatrice, Claudie, Élisabeth, Françoise, Guy, Marie-Noëlle, Nathalie, Nicole, Séverine). Les membres de la commission se retrouvent régulièrement pour organiser des manifestations s'adressant à toutes les tranches d'âge.

La journée bleue Trioraise a eu lieu le mardi 4 octobre, après-midi.

Repas de Noël : Pour nos séniors à partir de 65 ans, le repas de fin d'année offert par la municipalité et organisé par les membres de la commission sociale, a eu lieu le samedi 10 décembre. 50 inscrits sont venus se régaler d'un menu de fête et participer aux animations festives proposées.

Un Colis de Noël sera distribué avant Noël auprès de nos anciens qui ne peuvent se déplacer pour cause de maladie.

Projet 2017 :

A l'initiative de la commission sociale et en partenariat avec l'association « La Drôme des jardins » un concours de dessin ouvert aux enfants de 4 à 12 ans, est organisé par la commune de Triors. Ce concours, intitulé « *Dessine-moi le jardin de tes rêves* » sera ouvert du 1er février 2017 au 8 avril 2017. La remise des prix se fera à l'occasion du Troc des plantes, le samedi 15 avril à 12h, à la salle des fêtes de Triors.

Commission communication

Le site "Mon village Triors" est en phase d'achèvement.

Début Janvier il sera enfin possible aux Trioraises et Triorais d'accéder aux informations du village via Internet.

Pour atteindre le site c'est par ici: <http://triors.free.fr>

Ce site est le vôtre. Vous pouvez proposer des informations et des thèmes à partager, en particulier sur l'histoire de la commune...

Informations Générales

Congés d'hiver:

Le secrétariat de la Mairie sera fermé du 26 au 30 décembre 2016 (semaine 52).

Emploi

Une offre d'emploi d'employé communal est ouverte pour le remplacement de M. BOSSAN qui doit partir à la retraite fin mars 2017.

Les candidatures sont à déposer en mairie avant le 8 janvier 2017.

Dégradations du bien public:

Durant toute l'année 2016 de nombreuses plaintes ont dû être déposées en gendarmerie concernant les actes délictueux répétés à Triors. La commune a demandé l'intervention d'un éducateur spécialisé et la gendarmerie effectue des rondes et des vérifications

pour tenter d'enrayer ces actes de vandalisme. Il est difficile de comprendre ces actes de délinquances gratuits qui nuisent à notre village paisible, occupent régulièrement l'employé communal, et dont les travaux de réparation facturés à la mairie sont finalement payés par tous !

Le lieutenant de gendarmerie interviendra lors d'un prochain conseil municipal.

Coupe de bois:

Les pins au-dessus de Planchâtel vont être coupés début Janvier. Aucun reboisement n'est nécessaire, la nature devrait faire le travail avec la pousse des feuillus.

La physionomie de notre commune va être modifiée pendant une quinzaine d'années.

Conférence Agroécologie

« Agriculteurs, consommateurs, tous gagnants »

Le vendredi 3 février, à 20h, aura lieu dans la salle des fêtes de Peyrins une conférence exceptionnelle de M de Schutter, (rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation) sur le thème de l'Agroécologie.

Qu'est-ce que l'agroécologie ? Pourquoi est-elle nécessaire ? Comment la mettre en œuvre ?

« en tant qu'outil permettant d'améliorer la résistance et la durabilité des systèmes alimentaires, l'agroécologie bénéficie aujourd'hui de l'appui d'un nombre croissant de membres de la communauté scientifique.

L'agroécologie renvoie à un ensemble de techniques agronomiques, notamment les cultures intercalaires, le

recyclage en engrais du fumier et des déchets alimentaires ainsi que l'agroforesterie, qui permettent de limiter le recours à des intrants externes et d'optimiser l'utilisation des ressources.

Elle est compatible avec l'amélioration génétique à travers la sélection assistée par marqueurs. (...) »

La suite vendredi 3 février...

Et pour aller plus loin vous pouvez lire son dernier rapport aux Nations Unies:

http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20140310_finalreport_fr.pdf

Carte d'Identité et passeport

Chaque année, durant la période d'avril à juin, les services des Mairies et de l'État ont à gérer une forte hausse des demandes de Carte Nationale d'Identité et de passeport. Il en résulte une augmentation sensible du délai de délivrance de ces titres, qui peut parfois dépasser 2 mois en période estivale.

N'attendez pas la dernière minute !

Si vous devez passer un examen scolaire en juin prochain ou si vous partez en voyage l'été prochain, vous êtes invité (e) à **vérifier d'ores et**

déjà la date d'expiration de votre titre. S'il n'est plus valide, rapprochez-vous sans attendre :

- de votre Mairie, pour une demande de Carte Nationale d'Identité ;
- d'une Mairie-station, pour une demande de passeport (Bourg-de-Péage, Romans-sur-Isère, St Donat/l'Herbasse).

Attention ! Les modalités de délivrance des Cartes Nationales d'Identité vont changer au printemps 2017. Consultez régulièrement le site de la Préfecture pour connaître les évolutions en la matière : www.drome.gouv.fr

Nos déchets

Pour le tri sélectif, soyons responsables en respectant les consignes de tri :

MÉMO TRI
Pensez-y, pensez tri !

VALENCE ROMANS
SUD RHÔNE-ALPES

→ EN VRAC DANS LE CONTENEUR JAUNE

Bouteilles et flacons en plastique
Briques alimentaires
Emballages métalliques

→ EN VRAC DANS LE CONTENEUR BLEU

Papiers
Cartons
Journaux, magazines

→ EN VRAC DANS LE CONTENEUR VERT

Pots et bocaux en verre
Bouteilles et flacons en verre

→ DANS LE COMPOSTEUR

Déchets de cuisine
Déchets de jardin

→ EN SAC, DANS LA POUBELLE

Tous les autres déchets, notamment :
- pots, sacs et films plastiques,
- barquettes en polystyrène.

MÉMO TRI
Pensez-y, pensez tri !

→ EN DÉCHÈTERIE

Tous les autres déchets qui ne vont pas à la poubelle !
(déchets spéciaux, dangereux, volumineux, lourds...)
Ils seront alors dirigés vers des filières spécifiques de recyclage, de valorisation ou d'enfouissement.

Attention : les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieuses (DASRI) piquants, coupants ou tranchants (seringues, aiguilles, lames, cathéters...) doivent être apportés dans un point de collecte spécifique. Liste des points de collecte sur dastri.fr

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS !

→ DANS LE CONTENEUR TEXTILES

- Vêtements
- Linge de maison
- Chaussures
- Maroquinerie

Usés ou juste démodés, déchirés ou troués, tous les articles pouvant être réutilisés ou recyclés, à conditions d'être propres et secs.

→ AUTOCOLLANT STOP-PUB

À coller sur la boîte aux lettres pour ne pas recevoir de publicité !
Disponible gratuitement à la Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes.

→ RÉUTILISATION DES OBJETS ET MOBILIERS NON CASSÉS

À déposer dans les conteneurs réemploi présents dans certaines déchèteries ou à donner à son entourage ou à des associations.

Un doute ? Une question ? Contactez-nous !
valenceromansaggl.fr
Service gestion des déchets :
04 75 81 30 30

VALENCE ROMANS
SUD RHÔNE-ALPES

Rappel des horaires des déchèteries:

Ouverture de la carrière uniquement pour les végétaux :

Pour que le broyeur à végétaux puisse être utilisé, il faut impérativement déposer sur la plateforme aménagée (et non dans le trou), les branches issues des tailles des haies ou d'égagages. Les feuilles et les herbes peuvent être déversées dans le trou (pas de gravats ni de métaux ni de plastique) tous les 1ers vendredis de chaque mois entre 15h00 et 17h00 (hors juillet et août). M. BOSSAN sera présent pour organiser les dépôts.

Les bennes pour les objets encombrants sont disponibles trois fois par an dans notre secteur. Nous sommes regroupés avec Châtillon-Parnans. Les bennes sont déposées à l'entrée du village de Parnans (parking des bennes du tri sélectif). Renseignements en mairie.

Déchèterie de Mours St Eusèbe, Z.A. rue du Vercors :

Ouverte le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30

De décembre jusqu'au mois de février inclus, la déchèterie de Mours est fermée les mardis et jeudis.

Déchèterie de Romans sur Isère, Avenue de la Déportation :

Ouverte du Lundi au samedi de 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30. Fermée le dimanche et jours fériés
Le premier mardi de chaque mois, dépôt de plaques d'amiante autorisé pour les particuliers (10 plaques maxi par personne).

Les déchèteries de Bourg-de-Péage et de Romans sont équipées d'une benne Eco-mobilier

La Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes a signé un contrat territorial de collecte du mobilier avec l'organisme Eco-mobilier. Dans ce cadre, un plan pluriannuel d'équipement des déchèteries a été établi. Après le site de Valence-Portes-lès-Valence, ce sont donc les déchèteries de Bourg-de-Péage et de Romans-sur-Isère qui viennent d'être équipées de bennes spécifiques pour les Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA).

Ces bennes couvertes de 30m³ peuvent réceptionner tous les types de mobilier (matelas, sommiers, canapés meubles de jardin...)

L'objectif est de favoriser le recyclage de ces déchets en diminuant leur mise en décharge. Les déchets ainsi collectés seront envoyés vers un centre de tri avant d'être acheminés vers des unités de valorisation spécifiques.

Prochainement ce sont les déchèteries de Valence le Haut, d'Etoile-sur-Rhône et de Mours-Saint-Eusèbe qui devraient être équipées de bennes Eco-mobilier.

A noter : Une famille de 4 personnes jette près de 100kg de mobilier par an. Actuellement, 55% sont enfouis. Seuls 23% sont recyclés.

Agglo

Le rapport d'activités 2015 de l'Agglomération Valence Romans est paru. Il est disponible sur le site : <http://www.valenceromansagglo.fr/notre-role/notre-role>.

Le syndicat intercommunal qui gère Rovaltain va être dissout (le département et la région se retirent). Ses activités vont être intégrées au service économique de l'agglomération. Tain l'Hermitage, qui est une des communes fondatrices, devra être dédommée.

Améliorer votre habitat avec l'Agglo

Bénéficiez de conseils techniques et d'aides financières pour votre projet de rénovation énergétique et / ou d'adaptation de votre logement.

Informations sur www.renov-habitat-durable.fr



Permanences gratuites des conseillers Information énergie de l'Adil:

- Romans service urbanisme les 1^{er} et 3^e Mardi de chaque mois de 14h00 à 16h30 sur rendez vous, site: www.adil.dromenet.org/

Permanences gratuites et sans rendez-vous du CALD-SOLIHA

Concernant les aides de l'ANAH pour les propriétaires modestes:

- Romans 13-15 rue de Réaumur (ZI des Chasses) tous les Jeudi de 10h30 à 12h, site: www.cald.dromenet.org/

- **L'agglo finance l'installation d'une antenne wifi au sein du village pour que tout citoyen puisse accéder au réseau internet dans les zones publiques le long de la salle des fêtes / salle des associations et devant la mairie.**
Installation courant 2017.

Groupe de travail développement agricole et forestier

La communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes a initié une réflexion globale sur le devenir agricole et foncier de notre territoire.

Dans le cadre de ce travail, une commission « **Protection de la ressource en eau et qualité environnementale** » a été créée. Le groupe de travail s'est réuni le 14 octobre à Romans, réunissant 19 personnes représentatives des institutions, organismes et associations impliquées dans ce projet, en collaboration étroite avec l'Agence de l'Eau.

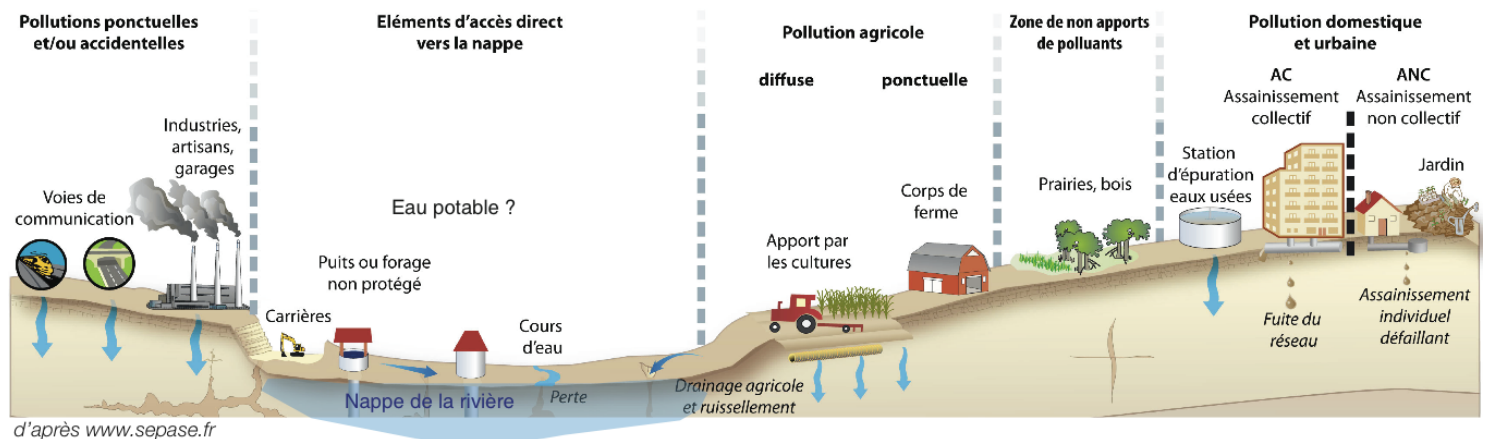
Notre territoire comprend 7 zones de captage prioritaire, leurs limites sont encore en phase de

réflexion, mais de l'avis de tout le monde, il vaut mieux anticiper que réparer.

Certes, on peut toujours dépolluer l'eau destinée à la consommation, mais à quel prix ?

Alors que la conserver « propre » serait un gain pour tous les utilisateurs, gain en termes économiques, de santé publique et surtout de préservation de la ressource pour les générations futures, auxquelles nous ferions un cadeau empoisonné en les obligeant à traiter l'eau que nous leur « lèguons », alors que nous, pour l'instant, nous bénéficions d'une eau tout à fait saine.

Comment les nappes peuvent-elles être polluées ?



Inf'Eau Drôme - N°13 - décembre 2014

Les zones de captage prioritaires concernent l'alimentation en eau potable des 2/3 des habitants de l'agglomération, soit environ 180.000 habitants.

PESTICIDES : Dans l'état actuel des premières analyses, et avant traitement, sur l'ensemble du territoire, 16 prélèvements sur 61 dépassent les normes de potabilité.

NITRATES : Avant traitement, 50% des analyses dépassent 35mg/litre, et plus d'1/3 dépassent les 50mg/l.

La dégradation de la qualité de l'eau potable devient un enjeu majeur.

Les coûts de sa mise aux normes ne cessent de se complexifier et de s'alourdir.

Il est encore temps de réagir, cela va demander la mobilisation de tous, une réelle prise de conscience et des changements dans nos habitudes.

Ne plus polluer, Restaurer, Maintenir la qualité des eaux de surface et la qualité des eaux souterraines, qu'elles soient utilisées pour des usages industriels, agricoles ou domestiques, tel va être l'enjeu des années à venir.

Il faudra d'abord économiser l'eau dans tous ses usages.

L'une des pistes de solution serait également de favoriser le passage à une agriculture bio : le département de la Drôme compte 7% d'exploitations en bio, contre 4% dans le reste de la France. C'est un mouvement de fond qui prend de l'ampleur sur notre territoire.

La réflexion avec les nombreux acteurs, les enjeux multiples et la nécessité de prendre le maximum de facteurs en compte va prendre du temps, mais la détermination de tous inscrit la préservation de l'eau dans la durée.

Evènements

Commémoration de la Victoire et de la Paix

Vendredi 11 Novembre 2016 a eu lieu la cérémonie de mémoire autour de notre monument aux morts.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Le discours du ministre des Anciens combattants a été lu par M. le maire, suivi d'une minute de silence.

Le verre de l'amitié a clôturé la cérémonie.

Hommage à tous les Morts pour la France

Message

Le 11 novembre 1918 annonçait la fin des combats que personne n'osait plus espérer. Cette date mettait fin au long cortège de morts, de blessés, de mutilés, de traumatisés, de veuves et d'orphelins qui accompagnait la Grande Guerre depuis plus de quatre



ans. Le Centenaire du premier conflit mondial est l'occasion pour les Françaises et les Français de commémorer cette journée avec une émotion particulière, tant cette histoire est liée pour chacune et chacun d'entre nous à une histoire familiale.

Commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance. L'année mémorielle 2017 en sera une nouvelle occasion alors que nous nous apprêtons à commémorer l'offensive du Chemin des Dames, à témoigner notre amitié aux Etats-Unis, entrés en guerre le 6 avril 1917, et aux Canadiens qui se sont illustrés dans la prise de Vimy le 9 avril de cette même année.

Commémorer le 11 novembre, c'est aussi comprendre les droits des anciens combattants hérités de cette guerre et l'indispensable structure d'aide, de soutien et d'accompagnement.

Créé dans l'urgence des combats en 1916, l'Office national des mutilés et réformés qui deviendra l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et dont nous célébrons le centenaire cette année, remplit toujours, un siècle plus tard, ses missions historiques de reconnaissance, de solidarité et de réparation au profit

de toutes les générations combattantes, de la Seconde Guerre mondiale aux opérations extérieures, en passant par les soldats engagés en Indochine et en Afrique du Nord.

Soucieux de pérenniser et d'inscrire dans la pierre l'hommage rendu chaque 11 novembre aux Morts pour la France dans les théâtres extérieurs, le Président de la République a décidé qu'un monument, dont les travaux seront lancés en 2017 à Paris, sera dédié à ces femmes et ces hommes qui ont payé de leur vie leur engagement pour la défense de notre pays et de ses valeurs. Ce futur Haut-lieu de la mémoire nationale entend témoigner à la jeune génération combattante la reconnaissance éternelle de la Nation et rappeler aux Françaises et Français que la liberté dont ils jouissent est aussi due à l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui, jusqu'au sacrifice de leur vie, sont prêts à la défendre.

Veillons à ce qu'aucun de nos enfants ne l'ignore en poursuivant l'indispensable travail de mémoire.

Salon des artistes amateurs et du savoir faire Triorais

« Edition 2016 »



Organisé sous l'égide du Comité des fêtes, les 9 et 10 avril 2016, le 1^{er} salon des Artistes amateurs et du savoir faire Triorais a rencontré un vif succès. Une vingtaine de Triorais ont exposé leurs œuvres : tableaux (aquarelle, pastel, dessin, gouache, acrylique, huile, ...), encadrement, couture, broderie, bijoux, photographies,

recup'art, etc... Que de talents dans notre petit village. Tous ces passionnés prennent le temps de bien préparer l'aventure pour renouveler une « expo » aussi originale et hétéroclite que la première et vous donnent rendez-vous ... quand ils seront prêts !

Journée bleue

Le mardi 4 octobre, la **journée bleue Trioraise**, en collaboration avec les enseignantes et les animatrices, a permis une nouvelle rencontre intergénérationnelle.



Nos séniors ont raconté aux enfants « l'école et leur vie d'enfant dans leur jeunesse ». Les questions des enfants et parfois leur étonnement notamment concernant leurs conditions de vie (aller à l'école en short même en hiver, amener sa bûche pour chauffer la classe, ...), les exigences de politesse faites par leurs parents et leurs enseignants (et respectées !) ... ont enrichi ce partage.

Le concours de boules carrées n'a pas départagé les tranches d'âge et le goûter offert par les adhérents du club de l'amitié et la municipalité a été savouré dans une ambiance festive. La commission réfléchit à de nouveaux

projets pour 2017.

Repas des aînés



Ce samedi 10 décembre, c'est avec un grand plaisir que la Municipalité a offert à nos aînés le traditionnel repas de fin d'année. Dans une salle bien chauffée et joliment décorée, c'est dans une ambiance conviviale que l'équipe des Lutines a accueilli et honoré les 45 Triorais inscrits.

Le menu, choisi avec soin, fut très apprécié et le traiteur (« Ô traiteur gourmand ») plusieurs fois félicité. Le loto surprise a permis à 24 heureux gagnants de repartir avec un cadeau.

Merci à nos aînés d'avoir mis de côté leurs tracas, leurs soucis de santé parfois importants, les problèmes du quotidien, pour choisir de partager avec nous ce moment de fête, de joie, d'amitié.

Rendez-vous en 2017 !



Les associations

Le Sou des Écoles

Le dimanche 27 novembre avait lieu la Matinée aux Saveurs d'automne organisée par le Sou des Écoles :

de l'école) et la directrice qui a préparé son traditionnel vin chaud!



Huîtres et vin blanc à la buvette et produits locaux et artisanaux à la vente : miel, clairette, jus de fruits, légumes, pain, nougats, biscuits, comté

Dans une ambiance conviviale, les Triorais sont venus partager ce moment avec nous et nous les en remercions. Une vingtaine de parents ont aidé lors de cette manifestation. Nous tenons aussi à signaler la présence de l'ensemble des professeurs (titulaires et remplaçants!) ainsi que Marc (Employé de Vie Scolaire

Nous vous donnons maintenant rendez-vous pour la 4ème édition de la Trioraise le dimanche 14 mai (VTT ou randonnée pédestre puis repas ouvert à tous) ainsi que pour la commande de Comté et de Morbier courant Avril.

Renseignements: lesoudesecolestriors@gmail.com

Facilitez-vous la vie avec l'ADMR,



- Ménage, repassage,
- Garde d'enfants,
- Aide à la personne,
- Garde de jour et de nuit,

- Soins infirmiers à domicile
- Téléassistance Filien ADMR
- Et aussi la livraison de repas à domicile

COMMANDEZ... ON VOUS LIVRE!!!

ADMR PEYRINS-GENISSIEUX-HAUTE-HERBASSE
46 Grande Rue
26380 Peyrins

☎ 04 75 02 31 75

Email: admr.peyrinsgenissieux@orange.fr

Comité des fêtes

La Fête de la Saint Vincent

Les festivités de « notre » Saint-Vincent se dérouleront les 22, 23 et 24 janvier 2017.

Nicole et Michel Bouy, Présidents, accompagnés de Nadine et Raymond Bonnet, Vice-présidents, Catherine et Xavier Oudille, Assesseurs, Marie-Noëlle et Jean-Paul Pernaut, Bacchus, seront heureux de partager avec vous ces journées et comptent sur votre présence.

Pour ceux qui le peuvent,

- Jeudi 18 janvier : Ramassage et tri des croupes, rendez-vous à 13h30 salle des associations
- Vendredi 19 janvier, cuisson des bugnes– rendez-vous à 13h30 chez les



Présidents

- Dimanche 22 janvier 8h30 ; départ de la randonnée multipattes ; 9h30 célébration religieuse ; 11h : invitation des Présidents pour la traditionnelle dégustation des bugnes et du vin blanc à leur domicile, avant de se retrouver à 15h30 à la salle des fêtes pour l'après-midi récréatif
- Lundi 23 janvier 12h, banquet sur réservation et vers 17h30 déchéance des présidents
- Mardi 24 janvier 20h repas croupes sur réservation

Samedi 11 février 2017
à partir de 19h



BAL MASQUÉ

Soirée privée
sur réservation

Salle des fêtes de

TRIORS

Entrée 7€ - gratuit pour les moins de 15ans
Remise de lots pour les plus beaux déguisements d'enfants
Soirée organisée par le Comité des fêtes



Calendrier des festivités

Si la **Saint-Vincent** ouvre le bal des festivités de l'année, le Comité des fêtes organise d'autres manifestations qui rencontrent un vif succès :

Week-end qui suit le 14 juillet : **repas camarguais** (cuisse de taureau cuites à la broche)

Soirée familiale fin juillet, le vendredi soir pour clore la semaine « buvette municipale » : repas rôtisserie organisé sur la place St Vincent (devant la salle des fêtes)

Bal costumé sur réservation : samedi 11 février 2017

Soirée théâtre : samedi 17 mars 2017 – « Les feux follets » de Parnans

Chorale pour enfants : lundi de 16h30 à 17h30 – salle des associations

Salon des artistes amateurs et du savoir-faire Triorais

Toutes ces festivités permettent de se retrouver en toute convivialité et de garder un lien entre les habitants de notre village.



Cette année, c'est dans notre village que s'est déroulée, sur toute la journée du 5 novembre 2016, l'Assemblée Générale de la Fédération des Comités des Fêtes Drôme/Ardèche. Le Comité des Fêtes de Triors a organisé l'accueil de cette Assemblée qui a réuni 28 comités. A noter : une commission jeunesse affiliée à la Fédération Française a été créée afin d'accueillir les jeunes (jusqu'à 27 ans) désirant s'investir dans les comités. Les accompagnateurs qui n'assistaient pas à l'assemblée générale, ont été invités à visiter une fabrique de raviolis, le musée de la chaussure et le caveau de Fabrice Rousset. La soirée conviviale autour d'un repas dansant clôturait la journée dans la bonne humeur.

Le Comité des Fêtes de Triors est ouvert à tous ! Vous désirez vous investir dans notre association, vous aimez partager la fête, vous avez des idées nouvelles, ... vous serez bien accueillis ! Venez nous rejoindre !

Toute l'équipe du Comité des fêtes vous souhaite de belles fêtes de Noël et vous présente ses meilleurs vœux de bonne année. Et pour bien commencer l'année, 1^{er} rendez-vous pour la St Vincent, avant d'enchaîner les autres festivités !

Animation jeunesse



Anim2Prox : service commun d'animation de proximité qui s'adresse aux jeunes de 12 à 17ans et leur propose

- Des temps d'accueil dans les locaux jeunes
- De l'accompagnement de projets jeunes
- Des animations pendant les vacances scolaires

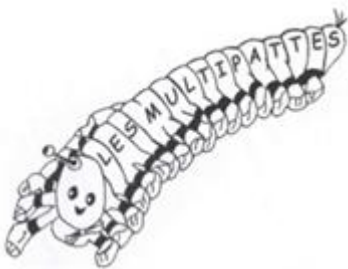
Programme vacances de Noël

CONTACT Bureaux Anim2Prox - Site de Pizançon, Le barrage - 70 rue André-Marie Ampère - 26300 Chatuzange-le-Goubet

Tel.:04 75 71 66 23 // anim.jeunes@valenceromansagglo.fr //

Par Facebook : anim2prox26

Les multipattes



L'association des Multipattes est un club de randonnées pédestres, nous marchons dans tous les massifs: alpins, Vercors, Chartreuse, Belledonne, Oisans, Diois, Ardèche.

Nous randonnons tous les dimanches, si vous avez envie de randonner, venez nous rejoindre.

Renseignements Marie Claire Deleigne 04.75.47.73.26 et Claudie Berruyer 04.75.71.43.79

La Drôme des jardins

Amoureux des jardins



Notre association propose à des amateurs de jardins d'agrément un programme annuel d'activités composé de visites de jardins privés et de pépinières spécialisées, de promenades botaniques, de conférences, de voyages autour du jardin (en Haute Normandie cette année) et des trocs de plantes ouverts à tous et fournit des infos diverses sur les foires aux plantes....

Renseignements sur notre site web "ladromedesjardins.fr" ou auprès du secrétariat de l'association dont le siège est à Triors, tel: 06 43 13 83 72

👉 **Troc des plantes, le samedi 15 avril de 8h à 12h, à la salle des fêtes de Triors.**

Club de l'amitié

La vie du club

Nous avons commencé l'année 2016 sous de bons auspices, le club se porte bien avec ses 54 adhérents.

Bibliothèque

Le club de l'Amitié a mis en place une bibliothèque ouverte à tous pendant les heures d'ouverture du club

Les Mardis de 14 h à 18 h à la salle des associations.

Nous récupérons des livres dont les personnes veulent se séparer afin que tous puissent en profiter. Merci à ceux qui l'ont déjà fait.

Renseignements auprès d'Elisabeth LABRIET au 0607182871 et Nicole RENOIR au 0475453283

Salon du livre

L'Ivre Jeunesse



A l'initiative des enseignants et de l'association de parents et d'amis de l'école de Châtillon Saint-Jean, le salon « L'Ivre Jeunesse » se déroulera du **27 mars au 1^{er} avril 2017**. Cette année, il se déroulera à TRIORS. En effet, la salle des fêtes de Châtillon étant en travaux pour plusieurs mois encore, notre commune a volontiers accepté de mettre à disposition salle des associations et salle des fêtes sur toute cette période. L'IME participe également en prêtant plusieurs salles. Ce salon qui s'adresse à la fois aux scolaires et aux familles, réunira de nombreux auteurs et rencontres, et proposera animations et spectacles de grande qualité.

Vous aurez connaissance détaillée du programme début mars notamment par l'intermédiaire de vos enfants qui se verront remettre une invitation.

Cet événement de grande ampleur (plus de 5000 visiteurs) est à Triors ! Alors venez nombreux.

A noter qu'exceptionnellement la salle des associations sera réservée à cette manifestation du vendredi 24 mars au dimanche 2 avril. Pensez à prévoir vos réunions en dehors de ces dates

État civil 2016

2016

Naissances 20016 : - Elvia BOISSE née le 8 Mai 2016 à Romans
- Samuel SPIZAK né le 31 mai 2016 à Romans
- Kéméo MOYROUD né le 28 Juin 2016 à Guilhaerand-Granges

Mariages 2016 : - Guillaume BUISSON et Aude BOUTHERIN le 30 Juillet 2016
- Françoise DEROUX et Nathalie JUILLET le 10 Septembre 2016

Décès 2016 : - Mme COLÉON Corinne le 25 Août 2016
- M. DUC Gérard le 27 Octobre 2016
- Mme GAUDIAU Arlette le 7 décembre 2016



Rappel, les bulletins peuvent vous être proposés au format fichier pdf à la place du papier. Ainsi vous aurez les photos en couleur et l'accès direct aux liens Internet, de plus, c'est une source d'économie pour la commune.

Faire la demande à la mairie par Email: triors@valenceromansagglo.fr

L'équipe de rédaction du bulletin vous rappelle que vous pouvez réagir aux articles, les critiquer, nous soumettre des idées d'articles...